

L'immigration en Italie de 2015. Les points principaux

Sous la direction du centre d'études et de recherches IDOS

L'immigration en Italie est une réalité complexe, qui en 2015 se présente avec deux aspects apparemment contradictoires :

D'une part, ils sont nombreux les immigrés qui sont arrivés illégalement. Notamment, les débarquements de l'année en cours ont été 154.000, composés soit de demandeurs d'asile fuyant la guerre et la persécution, soit de migrants économiques fuyant la misère. Malgré que ces arrivées soient minoritaires par rapport à plus d'un million de personnes qui ont débarqué en Europe, venant d'Asie et d'Afrique, ils ont exigé un investissement financier considérable (3,3 milliards d'euros, selon des sources gouvernementales) et une recherche frénétique d'endroits pour leur hébergement : environ 20.000 places ordinaires et plus 100.000 places extraordinaires pour les accueillir. Le nombre d'arrivées est en constante augmentation.

D'autre part, l'immigration déjà installée, est restée stable. L'Italie détient 4%, parmi les 244 millions de migrants dans le monde (plus de 10 millions) : la moitié de ce montant est attribuée aux italiens résidant à l'étranger et l'autre moitié ce sont les 5.026.153 de ressortissants étrangers résidants sur le territoire national. Ces derniers ont augmenté seulement de 12 mille unités, par contre le nombre des italiens résidant à l'étranger a dépassé 5 millions de personnes et donc il a augmenté d'environ 200 mille unités, la moitié de ce chiffre sont des personnes expatriées de leurs régions. (Contrairement au passé, la plupart d'entre elles possèdent un niveau d'enseignement supérieur).

Le niveau de la mondialisation du pays augmente, pas seulement en tenant compte des italiens résidant à l'étranger, mais aussi par l'impact exercé par les étrangers qui actuellement vivent en Italie sur leurs pays, à travers le contact habituel avec leurs familles et amis, et encore plus par les immigrés qui sont de retour aux pays d'origines après une période passée en Italie.

A cet égard, il suffit de constater le nombre de personnes qui sont venues pour étudier dans les universités (en 2015 12.439 nouvelles inscriptions sur un totale de 70.339 étrangers inscrits) ou bien pour d'autres raisons d'études, notamment étude de la langue italienne (10 mille visa en 2015). Il y a aussi des résidents pour des motifs religieux (28.000 en 2015) : une partie d'eux sera de retour dans leurs pays respectifs et sera témoin de l'expérience italienne.

De cette façon on détermine une mondialisation culturelle généralisée qui favorise la connaissance de l'Italie et de ses particularités avec un impact sur le plan commerciale et sur le flux touristiques à travers les communautés italiennes dans le monde, les familles et les amis des immigrés en Italie (cela a été démontré à travers l'enquête annuelle de la Banque d'Italie).

Un signe important de la mondialisation ce sont également les transferts des fonds : 431,6 milliards de dollars vers ce qu'on appelle-les pays en développement au niveau mondial. Par contre 29,3 milliards d'euros ont été envoyés à partir de tous les états membres de l'EU et 5,3 milliards d'euros de l'Italie en 2015(2 milliards de moins de la valeur maximale enregistrée ces dernières années).

En réalité, même l'année 2015 a été une année pleine de mouvements significatifs. Effectivement, 250.000 ressortissants étrangers ont été enregistrés auprès des autorités communales, comme personnes arrivant de l'étranger et 72 mille ont été les enfants nés de parents tous les deux étrangers (presque un sixième de toutes les naissances). Néanmoins, la population étrangère n'a pas augmenté, car, par rapport aux années précédentes, le nombre d'immigrés qui ont acquis la nationalité italienne a été exceptionnellement élevé (178 mille en 2015). Cela a fait augmenter la

population italienne d'origine étrangère à 1 million et 150 mille. Bien que dans une moindre mesure, le flux de retour a continué vers les pays d'origine parmi les 64.000 citoyens non-UE, auxquels la carte de séjour n'a pas été renouvelé (en 2014 les permis de séjour non renouvelés ont été 155.00).

Les immigrés résidant assurent un soutien à la société italienne. Ils représentent 10,5% de la population occupée, même si à cause de la crise économique, le taux de chômage a augmenté de 16,2% alors qu'ils ont presque le même niveau d'instruction que celui des italiens. Ils montrent une grande volonté à effectuer tout genre de travail : en effet seulement 6,8% entre eux à un emploi qualifié. La moitié des femmes immigrées travaillent dans le secteur domestique, un secteur vers lequel les femmes italiennes continuent à être réticentes.

La longue crise n'a pas affecté le dynamisme entrepreneurial des immigrants et leurs entreprises représentent 9,1 % sur le total de celles qui sont actives. Ils vont redevenir des acteurs dans le domaine de la vente des biens immobiliers et des crédits bancaires (incidence en pourcentage, respectivement de 8,7% et de 13,6% en 2015 selon les enquêtes de *Scenari immobiliari* et du *gruppo Tecnocasa*.

Comme dans les années précédentes, les contributions qu'ils ont versées en 2015 sont également très élevés (10,9 milliards d'euros) malgré que très peu parmi eux bénéficie de la retraite (les immigrées ne sont que 0,3% du total des bénéficiaires).

En vue de ces facteurs et d'autres qui ont été pris en considération dans le Dossier, le solde entre les contributions versées et ce qu'ils reçoivent des fonds publics, présente une somme de 2,2 milliards d'euros au profit du trésor public.

Le rôle des immigrés est très important sur le plan démographique. La dynamique naturelle de la population italienne est déjà déficitaire. (150 mille unités des décès sur les naissances, en 2015). Cette situation va encore s'aggraver au cours de la période 2011-2065 : selon le scénario le plus réaliste envisagé par l'Institut Statistique Nationale (Istat), le solde naturel sera négatif de 11,5 millions d'unités (28,5 millions de naissances contre 40 millions des décès), ce déficit sera partiellement compensés par les flux migratoires qui seront positifs de 12 millions (17,9 millions d'entrées contre 5,9 de départs)

Dans l'avenir de l'Italie, l'immigration prendra de l'ampleur. Il est prévu à la moitié de ce siècle le double de cette population et la hausse du nombre de ceux qui obtiendront la nationalité italienne sera plus forte. Seulement à distance de temps, les flux d'aujourd'hui peuvent diminuer sans éteindre complètement. Ces flux, même s'ils impliquent des problèmes, sont fonctionnels à atteindre un minimum d'équilibre démographique.

C'est pourquoi, les données statistiques -tel est le message du *Dossier statistique immigration 2016* - invitent à effectuer une lecture à contre-courant de la réalité, et demandent des politiques migratoires appropriées. Jusqu'à maintenant les signes de reprise économique ont été faibles, mais si l'on réussit à engager sa relance (cela est le vrai problème de l'Italie) l'immigration sera un levier indispensable et les raisons de vivre ensemble seront mieux comprises.